

# Communiqué de presse de clôture

## Recommandations issues des Rencontres africaines pour les ressources éducatives

Dakar, Sénégal  
14 au 16 juin 2022



### I/ Préambule

Les derniers états des lieux des systèmes éducatifs en Afrique subsaharienne ont montré d'importants défis à relever pour assurer la pleine disponibilité des ressources éducatives au profit des établissements scolaires et des élèves du primaire et du secondaire. En effet, les manuels scolaires et les livres sont insuffisants dans les établissements scolaires, en dépit de réels efforts nationaux, soutenus par les bailleurs, pour la production, l'achat et la distribution de ressources depuis deux décennies. Aucun pays d'Afrique francophone subsaharienne n'a pour le moment atteint l'objectif d'un manuel par enfant en lecture et en calcul au cycle primaire et cette pénurie est encore plus marquée au cycle secondaire. À cela s'ajoutent la faible qualité et pertinence des manuels au regard des programmes, le besoin de renforcement des compétences des enseignant·e·s et un environnement marqué par une dégradation des conditions d'apprentissage. C'est dans ce contexte que le projet [Ressources éducatives](#) initié et financé par [l'Agence française de développement](#) (AFD) a été lancé en janvier 2020 et est mis en œuvre par l'UNESCO et [l'Institut français](#).

Aux difficultés déjà présentes s'est ajoutée depuis, la nécessité d'assurer la continuité pédagogique au temps de la pandémie de la Covid-19, qui a frappé plus durement les systèmes éducatifs les plus fragiles, et participé à renforcer les inégalités déjà présentes. Les acteur·rice·s de l'éducation ont alors dû faire face à la fracture numérique et au manque d'infrastructures.

Les *Rencontres africaines pour les ressources éducatives* ont été l'aboutissement de la première phase du projet d'envergure régionale, Ressources éducatives. Elles ont réuni des représentants de 16 pays francophones d'Afrique subsaharienne : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Comores, Congo Brazzaville, Djibouti, Guinée, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sénégal, Tchad, Togo. Ces *Rencontres* ont constitué un moment clé dans la dynamique régionale impulsée par le projet. En s'appuyant sur les résultats de la première phase (2020-22), elles ont visé à renforcer la production, la diffusion, l'accès et l'utilisation de ressources éducatives de qualité, tout en officialisant le passage à la deuxième phase du projet, en engageant un dialogue politique avec les acteur-ric-e-s de l'éducation et du livre des 16 pays bénéficiaires.

Les *Rencontres africaines* ont permis de renforcer la collaboration et la mutualisation en matière de ressources éducatives, à travers la création d'une coalition d'acteur-ric-e-s engagé-e-s en faveur de l'amélioration des apprentissages et de l'accès aux ressources éducatives à l'échelle de 16 pays. Elles se sont donc inscrites dans l'Agenda 2030 pour l'éducation, qui vise à assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

Ces *Rencontres* ont permis :

- D'engager les pays et les acteur-ric-e-s à l'analyse des principaux repères sur l'efficacité des stratégies et politiques de production et de diffusion des ressources éducatives.
- D'engager les pays à discuter de la qualité des ressources éducatives au programme en tirant parti des évaluations indépendantes conduites dans 6 pays d'Afrique subsaharienne francophone
- D'engager la réflexion sur l'utilisation, la collaboration et la mutualisation des ressources éducatives.
- D'engager les discussions et pistes d'actions pour la promotion d'un environnement lettré et de la lecture plaisir au service des apprentissages.

Cet événement d'échanges autour de thématiques communes a participé à mobiliser les acteurs publics et privés pour la suite du projet, à entendre et comprendre les problématiques de chacun, à nouer des liens et à repérer de futures collaborations.

## II/Recommandations

À l'issue des *Rencontres africaines pour les ressources éducatives*, l'UNESCO et l'Institut français, sur la base des interventions, des discussions et des échanges ont formulé des recommandations pour accompagner le démarrage de la phase 2 du projet. Elles font office de guide dans la réalisation des activités à venir. Les recommandations sont formulées suivant les 3 composantes du projet, les 2 premières pilotées par l'UNESCO et la 3<sup>e</sup> par l'Institut français :

- 1 - « Agir pour l'avenir » qui vise à renforcer les politiques et stratégies nationales de développement et diversification des ressources éducatives ;
- 2 - « Produire pour apprendre » qui œuvre pour l'amélioration de l'environnement de conception, de production et de diffusion des ressources éducatives ;
- 3 - « Lire pour apprendre » qui a pour objectif le développement de la place et du rôle du livre de littérature jeunesse au service des apprentissages.

### 1. Agir pour l'avenir [UNESCO]

#### 1.1 Étendre les analyses diagnostiques des stratégies et politiques de production et diffusion des ressources éducatives

- Poursuivre les analyses diagnostiques des stratégies et politiques de production et diffusion des ressources éducatives sur appel à manifestation d'intérêt (AMI).

#### 1.2 Opérationnaliser les stratégies nationales de production et de diffusion des ressources éducatives

- Appuyer l'élaboration d'une feuille de route budgétisée.

### **1.3 Appuyer l'amélioration des systèmes d'information sur la gestion de l'éducation (SIGE) et outils de projection pour le renforcement de la planification et l'allocation des ressources éducatives**

- Analyse des SIGE et/ou des modèles de simulation (identification des dysfonctionnements et insuffisances dans le processus de collecte, de traitement, analyse et utilisation des données et proposition d'amélioration).
- Conception de modules de formation pour une meilleure prise en compte des ressources éducatives dans les SIGE et les modèles de simulation.
- Appui technique et méthodologique pour la mise à niveau des systèmes d'information et outils de projection dans 4 pays.

### **1.4 Renforcer les compétences des acteurs publics de la chaîne des ressources éducatives selon les axes de compétence métier**

- Formation à la rédaction de manuels.
- Formation à l'utilisation des manuels.
- Formation à la conception de ressources éducatives libres.
- Formation à la passation de marchés d'acquisition de ressources éducatives.
- Sensibilisation des acteurs de l'éducation aux notions de licence, copyright des ressources éducatives.
- Sensibilisation à la notion de cession de licence lors de la négociation des contrats d'édition prenant compte de la nature de la licence associée, les lois, les intérêts des pays.

## **2. Produire pour apprendre [UNESCO]**

### **2.1 Évaluer la qualité des manuels (français, mathématiques, physique chimie, sciences de la vie et de la terre) au programme du primaire et secondaire premier cycle sur la base d'un référentiel d'évaluation indépendante**

- Poursuite des activités d'évaluation de la qualité des manuels au programme.

### **2.2 Renforcer la production de ressources éducatives mutualisables à usage individuel ou collectif**

- Identification des ressources éducatives mutualisables sous forme libre en maths, physique-chimie, SVT ou français.
- Mise en place des pôles pédagogiques et didactiques régionaux.
- Production de ressources éducatives libres mutualisables pour les classes (maths, physique-chimie, SVT ou français) de 3<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année primaire et 4<sup>e</sup> année du collège.

### **2.3 Améliorer la diffusion et la mutualisation des ressources éducatives**

- Mise en place de la structure régionale de veille et suivi de l'évolution des normes et standards des ressources éducatives.
- Déploiement ou renforcement des bases de données documentaires nationales interopérables.
- Appui à l'indexation des ressources éducatives.
- Identification et catalogage de ressources éducatives libres proposées par diverses initiatives pour l'aide à l'apprentissage.
- Recensement des ressources éducatives en langue nationale d'apprentissage et alimentation de la base de données de ressources éducatives.
- Soutien au déploiement de solutions d'accès off-line aux ressources éducatives sous forme de biblio mobile portable.

## 3. Lire pour apprendre [Institut français]

### 3.1 Maintenir les 3 axes stratégiques définis en phase 1 pour l'ensemble des 16 pays

- Développer les politiques publiques du livre et de la lecture en faveur des apprentissages.
- Accompagner la structuration de la chaîne du livre.
- Renforcer la sensibilisation et la médiation autour du livre de jeunesse à l'école, dans les familles et dans les bibliothèques.

### 3.2 Développer des groupes d'intérêts régionaux par thématique avec un pays référent

### 3.3 Mutualiser et mettre en valeur, au niveau régional, des outils et initiatives en faveur du développement du livre et de la lecture

### 3.4 Fournir un appui renouvelé aux 3 pays pilotes (Bénin, Guinée et Madagascar), avec la coordination des instituts français locaux

### 3.5 Déployer de nouveaux dispositifs pour les 13 autres pays

- Un soutien à la mobilité pour la participation à des rencontres internationales autour du livre et de l'éducation.
- Une campagne de communication autour des bienfaits du livre et de la lecture chez les jeunes.
- Un fonds *Lire pour apprendre*, permettant de soutenir à travers un appel à projet annuel, pour un montant compris entre 5 000 € et 30 000 €, des initiatives de :
  - aide à l'édition
  - formation des acteurs de la chaîne du livre
  - incubation d'entreprise du secteur du livre
  - formation des enseignants, des bibliothécaires et des parents à la médiation
  - manifestations de promotion du livre et de la lecture (salon, concours de lecture, ateliers dans les écoles...)

## III/Perspectives pour la phase 2

Les professeur·e·s Boubacar Niane et Asfata Paré-Kaboré ont centralisé et synthétisé les apports des *Rencontres africaines pour les ressources éducatives*. Ils en ont extrait une série de recommandations conclusives et générales qui serviront de guide aux équipes à l'aune du démarrage de la deuxième phase du projet, tout en listant les contraintes, défis à relever et opportunités à valoriser pour appréhender au mieux les prochaines étapes.

### **Considérant que**

- le projet Ressources éducatives doit rester aligné sur l'Objectif de développement durable 4 pour une éducation de qualité pour tous tout au long de la vie ;
- la chaîne des valeurs des ressources éducatives exige une démarche de co-construction inclusive et itérative. Elle requiert aussi une continuité éducative en tout temps et pour toutes les catégories ;
- l'accessibilité des ressources éducatives apparaît comme un accélérateur de l'accès et de l'amélioration de la qualité des enseignements-apprentissages.

### **Au regard des contraintes/difficultés rencontrées par le projet pendant sa phase 1 d'exécution et dont les principales sont :**

- Le nombre de pays-pilotes ayant participé à la phase 1 est considéré comme relativement faible, quand bien même il permet de disposer de données permettant des analyses fondées.
- Des données probantes ne sont pas toujours disponibles et les besoins en temps réel ne sont pas recueillis pour une approche robuste et harmonisée tenant compte des spécificités socioculturelles nationales et sous-régionales.
- Il a été noté une faible réactivité de certains pays due aux difficultés d'accès à Internet.

***Prenant en compte les contraintes/difficultés rencontrées, il importe de relever plusieurs défis au nombre desquels :***

- La mise en place de réseaux partenariaux intra et inter pays.
- La mutualisation des expériences porteuses.
- Un financement soutenable et durable des ressources éducatives.
- Un socle commun d'activités à contextualiser.
- La mise à disposition de ressources éducatives « SMART » (spécifiques – mesurables – acceptables – réalistes – dans le temps).
- L'exploitation judicieuse des dispositions pertinentes de la législation en vigueur dans chaque pays en ce qui concerne les ressources éducatives (détaxes – droit d'importation – etc.).
- La constitution et la conservation de stocks de ressources éducatives.
- La mise à disposition équitable des ressources éducatives selon les i) niveaux, ii) zones sociogéographiques.

***Prenant en compte les opportunités à valoriser que sont notamment :***

- Les plateformes existantes et dédiées aux ressources éducatives.
- Le réseau des éditeurs privés.
- Les fournisseurs d'accès nationaux.
- Les concepteurs de ressources éducatives.

***Le huit clos des décideurs pays recommandent pour l'exécution de la phase 2 :***

- Cheminer progressivement vers une plus grande échelle des pays effectivement impliqués, mais en se conformant à des cahiers des charges bien précis.
- Amplifier, valoriser et porter à l'échelle les bonnes pratiques engrangées, notamment en matière de ressources numériques.
- Renforcer les plateformes d'échanges existantes.
- À la suite d'un appel à manifestation d'intérêt, recueillir et évaluer des engagements pour l'élaboration et la mise en œuvre de feuilles de route nationales prenant en charge entre autres i) le développement des bibliothèques scolaires, ii) la question des droits d'auteurs, iii) la formation des enseignants, etc.
- Faciliter la mise en place et le renforcement de fonds spéciaux budgétisés et sécurisés dédiés aux ressources éducatives.
- Soutenir l'adoption de normes, standards et spécifications permettant une interopérabilité.
- Renforcer la collaboration et la coopération pour la production, la diffusion et la mutualisation des ressources éducatives,
- Maximiser les zones de synergie entre le projet Ressources éducatives et d'autres programme et instruments du PME comme le Pacte de Partenariat, le KIX ou bien de l'UNESCO (PEV-E, BIE).
- Exploiter judicieusement les dispositions pertinentes de la Convention de Florence et de la loi sur les bibliothèques afin de disposer d'un cadre réglementaire du secteur des ressources éducatives.

## Contact

[ressources.educatives@unesco.org](mailto:ressources.educatives@unesco.org)



### **Le réseau d'expert·e·s des ressources éducatives**

<https://www.ressources-educatives.org>

Le réseau d'expert·e·s des ressources éducatives a été conçu dans le cadre du projet. Cette plateforme numérique est un outil de mise en relation et de mutualisation destiné aux professionnel·le·s spécialistes de l'éducation et du livre. Elle propose un répertoire d'expert·e·s, des ressources méthodologiques et thématiques, des témoignages et des partages d'expériences et d'initiatives conduites sur le terrain. Son objectif est de mettre à disposition des expert·e·s un espace pour se faire connaître et pour découvrir de nouveaux outils et pratiques dans le domaine des ressources éducatives. Elle permet également aux décideur·euse·s politiques, acteur·rice·s de la coopération, bailleurs ou privés, d'identifier des expert·e·s pouvant répondre à leurs besoins en formation, étude, conseil ou collaboration. De façon plus globale, la plateforme vise à valoriser l'expertise dans le domaine des ressources éducatives, à la promouvoir et à participer à une émulation dans ce domaine de recherche. Interactif et collaboratif, ce réseau dépend de la contribution de ses participant·e·s, à qui il revient de le faire vivre et d'en faire un outil de référence dans le domaine. Il concerne éditeur·rice·s scolaires et jeunesse, spécialistes en ressources éducatives numériques, formateur·rice·s en médiation, pédagogues et chercheur·euse·s.